



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique OFSP

Newsletter FPT 2/14

La Newsletter FPT rend compte des derniers projets financés par le Fonds de prévention du tabagisme, des enseignements tirés des projets terminés et d'autres actualités concernant le Fonds.

Sommaire

[Diminution des réserves du FPT](#)

[Nouvelle réglementation pour les projets de type II](#)

[Maintien de la ligne stop-tabac](#)

[Délais pour la présentation de projets](#)

[Projets financés](#)

[Rapports finaux et rapports d'évaluation](#)

Diminution des réserves du FPT



Selon les estimations de la Direction générale des douanes, les recettes du fonds de prévention du tabagisme issues de l'impôt sur le tabac continueront à diminuer au cours des prochaines années, phénomène qui s'explique par la réduction des ventes de cigarettes en Suisse. Parallèlement, le FPT finance de plus en plus de programmes et de projets cantonaux d'envergure. En conséquence, pour les prochaines années, les futures recettes

tout comme une partie essentielle des réserves actuelles sont déjà affectées. Cette évolution, en soi positive - les moyens financiers du FPT sont utilisés de manière efficace - a des conséquences sur les nouveaux projets.

Le FPT aimerait éviter que des requérants ne consentent des efforts et ne planifient des projets qui ne pourront pas être financés au regard de la situation actuelle. Pour cette raison, nous proposons dès à présent une analyse de financement facultative. Dans ce but, nous vous prions de vous adresser directement à notre service.

D'autres informations sur les recettes, les dépenses et les réserves du FPT ainsi que sur les projets bénéficiant d'un soutien financier sont disponibles dans notre rapport annuel 2013, que vous trouverez sous la rubrique « Fonds ».

Nouvelle réglementation pour les projets de type II



Afin de pouvoir coordonner au mieux les activités de prévention du tabagisme sur leur territoire, les cantons intègrent des projets (type II) existants et financés par le Fonds de prévention du tabagisme (FPT) dans leur programme de prévention du tabagisme. Un groupe de travail composé de représentants des cantons, de responsables de projets de type II, de l'OFSP et du FPT a repensé les modalités de cette

intégration. Désormais, les responsables des projets définissent avec les cantons des modules que le FPT autorise dans le cadre de l'évaluation de la demande de projet. Les cantons peuvent ensuite acquérir ces modules pour les intégrer dans leur programme.

Il existe quatre degrés d'intégration. Le document ci-après décrit ces différentes options.

Nous publierons davantage d'informations à la rubrique « Programmes cantonaux de prévention du tabagisme ».



[Collaboration entre les programmes cantonaux de prévention du tabagisme et les projets intégrés comme types II - Intégration des projets et création de modules](#)

Valable dès le 20.07.2015 | Dimension: 281 kb | Typ: PDF

Les parties prenantes se réuniront une nouvelle fois début 2015 pour discuter de la suite des travaux et de la mise en œuvre de ces recommandations. Pour toute question concernant l'intégration de projets de type II, veuillez vous adresser à :

 [E-mail FPT](#)

[début de la page](#)

Maintien de la ligne stop-tabac



© Ligne stop-tabac

Les conseillers de la ligne téléphonique stop-tabac fournissent des informations spécialisées sur le tabac et le tabagisme, sur les risques liés au tabagisme et sur les bienfaits du sevrage tabagique ainsi que sur les méthodes et les outils pour y parvenir, de même que sur la promotion d'un mode de vie sans tabac.

Un appel d'offres a été publié pour trouver un organisme qui assurera ce service à partir de 2015. Les organisations intéressées pouvaient transmettre leur proposition jusqu'à la fin août 2014. Les offres reçues sont actuellement examinées.

Délais pour la présentation de projets



Le prochain délai de dépôt est fixé au **lundi 12 janvier 2015** (date du cachet de la Poste et transmission électronique).

En cliquant sur le lien suivant vous trouverez tous les délais pour 2015.

[Délais](#)

[début de la page](#)

Projets financés

Depuis la dernière newsletter, le Fonds a accepté deux demandes de financement de projets.

Il vous suffit de cliquer sur le titre du projet pour en obtenir un bref descriptif. Chaque responsable de projet est à votre disposition pour fournir de plus amples informations. Leurs adresses se trouvent sur les pages des projets correspondants.

 [Monitoring des produits du tabac non taxés en Suisse](#)



L'Institut de recherches économiques de l'Université de Neuchâtel identifie et estime dans ce projet de recherche les volumes de produits du tabac qui échappent à l'imposition en Suisse, en vue d'un éventuel monitoring statistique régulier de ces produits et pour appréhender leur conséquence en termes de politique de la santé.

 [Une étude qualitative sur l'usage des cigarettes électroniques \(e-cigarettes\) chez les jeunes](#)



L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive à Lausanne a examiné les raisons et les modalités de consommations des e-cigarettes chez les jeunes romands.

[début de la page](#)

Rapports finaux et rapports d'évaluation

Tirez des enseignements des autres projets et intégrez-les dans votre propre projet!
Veuillez trouver ici-bas les liens vers une série de rapports finaux reçus au courant des mois derniers. Vous pouvez aussi à tout moment consulter notre banque de données de projets pour trouver les projets menés à terme.

[Rechercher des projets - banque de données](#)

⇒ [feel-ok.ch - un outil d'auto-évaluation pour les écoles](#)



Radix a développé et diffusé un outil d'auto-évaluation en ligne. Simple d'utilisation, il permet aux écoles de se faire une idée de la consommation de tabac et d'alcool (quantité et type) afin de nouer le dialogue avec leurs élèves.

⇒ [stop-tabac.ch 2010-2013](#)



L'Institut de médecine sociale et préventive (IMSP) de l'Université de Genève a élargi l'offre proposée sur le site web « www.stop-tabac.ch ».

⇒ [La prévention du tabagisme en classe de 6e primaire](#)



Une spécialiste de la prévention du tabagisme et de la désaccoutumance au tabac a créé une séquence de cours de 90 minutes qui s'adresse aux élèves de 6e primaire. Grâce à cette leçon, elle sensibilise les élèves de la région Berne-Mittelland, de manière ludique et pratique, au fait que fumer est mauvais pour la santé et que ce n'est pas « cool ».

⇒ [Campagne TV « Témoignages de fumeurs malades »](#)



A travers une campagne télévisée en Suisse romande présentant des témoignages de personnes affectées par des maladies liées au tabagisme, l'Université de Genève veut rendre les fumeurs davantage conscients des risques auxquels ils s'exposent en fumant.

[début de la page](#)

[Retour à vue d'ensemble Newsletter](#)

[Demande concernant le sujet](#)

Dernière mise à jour le: 07.10.2014

Office fédéral de la santé publique OFSP

[HONcode](#)

http://www.bag.admin.ch/tabak_praevention/03887/14954/index.html?lang=fr
